

President arbitre

Par **celinee**, le **26/02/2013** à **12:37**

bonjour j'ai besoin de votre aide svp je ne vois pas ce qu'on entend quand on parle de président arbitre??merci....

Par **celinee**, le **27/02/2013** à **12:41**

je vous remercie mais le président dispose quand meme d'important pouvoirs lors de la cohabitation certes il ne dirige plus la politique mais il peut en effet bloquer le fonctionnement des institutions,et de plus ça nuit à l'unité de l'exécutif puisque s'ils ne sont pas d'accord sur la politique extérieure....

Par **celinee**, le **27/02/2013** à **22:59**

mais y'a une chose que je ne comprends pas la 5^{ème} république est largement basé sur la pratique(le 1^{er} ministre lui est subordonné n'est qu'un simple exécutant) alors que dans la cohabitation pourquoi on se réfère à la lettre de la constitution?c'est parce que le président de la république est remis en cause par le peuple et doit alors ne pas imposer sa politique?

Par **celinee**, le **28/02/2013** à **11:26**

je vous remercie beaucoup....j'ai un commentaire à faire sur le thème de la cohabitation qui se trouve sur le site de vie publique,la problématique que j'ai penser est comment la cohabitation marque t'elle une rupture de la pratique de la 5^{ème} république?en quoi est t'elle contraire à la logique de la 5^{ème} république??puisque en effet la règle est la pratique alors que la cohabitation est l'exception.

j'ai penser a un plan:

1/une dyarchie inégalitaire au profit du 1^{er} ministre:

A/le 1^{er} ministre le véritable chef de l'exécutif.

B/le président de la république se conférant à sa fonction d'arbitrage.

2/l'anormalité de la cohabitation sous la 5^{ème} république:

A/

voilà mon plan ,il me manque simplement la partie A/ je ne sais pas si il faut parler du blocage des institutions ou paspouvez vous m'aider svp...merci...

<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&ved=0CDIQFjAA&url=https://www.republique.fr/decouverte-institutions/institutions/vie-republique/transformations/cohabitations.html&ei=8ogvUYukEpDK0AXRooD4CA&usg=AFQjCN>

Peux-t-on encore parler de cohabitation? (Depuis le quinquennat...).

Bonjour je pensait qu'elle était contraire car la 5 eme république avait renforcer les pouvoirs du président or la cohabitation est défavorable à ceci.les présidents ont préférer la pratique à la lettre sauf en cas de cohabitation.oui on peut parler d'un régime semi présidentiel parce qu'on a un président assez fort.puis depuis le quinquennat le risque de la cohabitation est peu puisque les législatives se passe après quelques temps depuis cet réforme on a pas assister à une cohabitation

Oui Céline, mais surtout la Constitution a prévu des pouvoirs au premier ministre. Ces pouvoirs ne sont pas respectés. Le président est omniprésent, le rôle du premier ministre (politiquement) est presque d'être celui qu'on engueule alors qu'il ne fait qu'obéir. Ce que j'entends c'est que la théorie -ce que prévoit la Constitution- est respectée lorsqu'il y a

cohabitation (chacun fait le rôle que la constitution lui donne Président/Premier Ministre), dans la pratique, cela se rapproche plus d'un régime présidentiel, avec un Président à la tête de l'Etat qui fait ce que bon lui semble. La pratique remet donc en cause la théorie.

Par **Newjurist**, le **03/03/2013** à **23:54**

Je ferais un plan :

Cohabitation - Respect de l'esprit de la constitution

Non cohabitation - Pratique contraire à la théorie.

En expliquant que le problème c'est qu'avec le quinquennat, la cohabitation n'existe presque plus.